

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3976

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Genay - Saint Fons

objet : Pépinières généralistes - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrère, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Palleja, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3976**

commission principale : développement économique

commune (s) : Genay - Saint Fons

objet : **Pépinières généralistes - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération. La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et financeur du réseau Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions sur ce champ, pour la période 2012-2014, sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de l'action publique et de mobiliser l'ensemble du territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau sont des éléments primordiaux et le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité à la qualité sans cesse renforcée.

Parmi les différents outils, les pépinières d'entreprises sont une solution d'implantation tremplin pour des projets d'activités en démarrage. En proposant des locaux à loyers modérés et progressifs, des services communs de base qui facilitent le lancement de l'entreprise, et un accompagnement individuel et collectif, elles contribuent à créer une synergie inter-entreprises pour sortir le chef d'entreprise de l'isolement.

La stratégie de la Communauté urbaine auprès des pépinières généralistes, éléments structurants du soutien à la création d'entreprise au niveau local et outil de redynamisation du territoire, est de les accompagner dans le développement de leurs services et la progression qualitative de ceux-ci (et notamment les aider à répondre aux exigences de la norme AFNOR relative aux pépinières d'entreprises).

Aujourd'hui, 2 pépinières présentes sur le territoire de l'agglomération doivent réaliser des travaux de rénovation partielle de leurs locaux (mise en sécurité, étanchéité, isolation, accessibilité, hygiène, etc.) et/ou d'extension dans le but d'améliorer et développer la capacité d'accueil de celles-ci. Il s'agit de la Coursive d'entreprises à Saint Fons, créée par la Ville de Saint Fons et qui a accueilli depuis l'origine plus de 100 entreprises, soit plus de 320 emplois créés, et de la pépinière Saône-Monts d'Or à Genay, créée par le syndicat de communes du même nom, et qui a accueilli depuis l'origine 92 entreprises, soit 220 emplois créés.

La Communauté urbaine souhaite apporter son soutien à ces 2 projets d'investissement selon des modalités qui restent à déterminer : La Coursive à Saint Fons pour son projet de rénovation/extension et la pépinière Saône-Monts d'Or à Genay dans le cadre de sa rénovation.

La délibération présentée a pour objet l'individualisation totale de l'autorisation de programme nécessaire à ce soutien, soit un montant total de 140 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1°- Approuve le soutien aux opérations de rénovation/extension des pépinières d'entreprises généralistes suivantes : La Coursive d'entreprises à Saint Fons et la pépinière Saône-Monts d'Or à Genay.

2°- Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme P01 - Développement économique local, pour un montant de 140 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 56 000 € en 2013,

- et 84 000 € en 2014

sur l'opération n° OP01O1586.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.